



CABINET

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 17 septembre 2024

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
3035 des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont la députée de Verdun souhaite débattre ce mercredi 18 septembre 2024, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

A handwritten signature in black ink, reading "Anne-Sophie Leclerc". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne-Sophie Leclerc
Directrice de cabinet

p.j.

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION
(Article 97 et ss. RAN)

Que l'Assemblée nationale constate que la tempête Debby est l'évènement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec selon le Bureau d'assurance du Canada ;

Qu'elle prenne acte de l'étude de l'Union des municipalités du Québec sur les coûts de l'adaptation aux changements climatiques pour l'ensemble des municipalités du Québec pour la période 2025-2080 ;

Qu'elle demande au gouvernement du Québec d'évaluer et de présenter le coût des investissements nécessaires pour adapter l'ensemble des infrastructures de l'État québécois aux changements climatiques dans les plus brefs délais.

Présentée par la députée de Verdun
Le mercredi 18 septembre 2024